



## Mon patron me licencie pour me réembaucher

Par **xav80**, le **11/12/2015** à **20:04**

Bonjour, je vais essayer d'être le plus clair possible car mon cas ne doit être très courant [smile17]

je travaille dans une entreprise familiale depuis 20 ans, celle ci est en liquidation depuis 1 mois, l'ensemble des salariés est licencié évidemment. Cependant, le fils de mon patron, propriétaire d'une autre entreprise dans les mêmes locaux, veut embaucher une partie des salariés licenciés....donc en conclusion, nous allons toucher les indemnités et ensuite être réembaucher.....une question me taraude: est ce une procédure normale ?

merci

Par **P.M.**, le **12/12/2015** à **10:41**

Bonjour,

A priori, s'il n'y a pas de cession d'entreprise et que vous percevez toutes les indemnités consécutives au licenciement économique, vous êtes libre d'accepter la proposition ou pas...

Ce n'est pas votre patron qui vous licencie pour vous réembaucher puisque ce n'est pas la même entreprise et pas le même dirigeant...

Par **xav80**, le **12/12/2015** à **19:51**

bonsoir, merci pour votre réponse